ciel que des dépenses faites par les vérificateurs au cours de leurs recherches.

Il accorde une prime fixée à 25 % de la valeur de la marchandise saisie, qui sera répartie équitablement entre les membres du personnel du service d'inspection des denrées alimentaires.

Quant aux viandes saisies, elles seront vendues au profit de la ville.

790.000 francs pour les soupes populaires

Le 19 janvier dernier, le Conseil municipal décida la création d'un service de distribution de soupes populaires. Le financement de ce service est assuré, en le fait, par des fonds du Secours national, d'une part, et par une première subvention de 400.000 fr. allouée par la ville.

En raison de l'extension de ce service, et des dépenses importantes qui en découlent, le Conseil vote une autre somme de 790.900 fr. en faveur des soupes populaires.

Le problème du lait

L'administration municipale, saisie du problème de la répartition du lait, n'est vue dans l'obligation de prendre des mesures restrictives qui découlent des difficultés de l'heure présente. On sait qu'elle a décidé de répartir le lait entre les enfants du premier âge et les adultes dont l'état de santé nécessite un régime lacté.

Le Conseil, à son tour, étudie la question, et désigne M. le docteur Delelis pour examiner les certificats médicaux des demandeurs.

Le salaire des gardes-lignes téléphoniques reste inchangé

Nous avons déjà dit que les gardes-lignes téléphoniques et le personnel des équipes chargées du nettoyage des panneaux indicateurs, étaient payés à raison de 40 fr. par service de huit heures de travail. Il s'agissait là du salaire d'hiver, qui devait être ramené à 36 fr. aux beaux jours.

Une circulaire du préfet du Nord ayant invité les villes à maintenir le taux de 40 fr. par jour, et le Conseil se rangeant à cette circulaire, fixe à cette somme la rémunération de ce personnel, pour une période indéterminée.

L'assurance des indigents contre l'incendie

La ville prend à sa charge l'assurance incendie d'un certain nombre d'indigents. Il existe actuellement 3.753 personnes bénéficiaires. La prime de la police se monte à 10.730 fr., que le Conseil adopte à l'unanimité.

Les redevances du tramway F

La Compagnie des tramways électriques de Lille et de sa banlieue payait à la ville de Roubaix, comme droit pour la ligne F, une redevance annuelle de 17.500 fr.

Le tramway F ayant cessé son exploitation le 19 mai 1940, la Compagnie a demandé la suppression de la redevance. Mais ce tramway ayant pourtant roulé pendant 140 jours en 1940, le Conseil estime que la Compagnie est redevable à la ville de Roubaix d'une somme de 6.712 fr. 30, représentant la redevance de sa période de fonctionnement.

Les marchés de gré à gré

Le Conseil municipal homologue les marchés suivants : entretien des installations du chauffage central : société Bernet et Cie, 18, rue Pellart (105.500 fr.) ; entretien des terrasses-ments et maçonnerie : Léon Planquart, 222, Grand'Rue (27.500 fr.) ; démolition de l'ancien presbytère de la rue Henri-Lefebvre : Raymond Vandenbeuele, 52, rue du Fresnoy (6.500 fr.) ; entretien des chaussées empierrées : Victor Desbarbieux, 194, boulevard de Mulhouse (165.000 fr.) ; entretien des ouvrages d'art et aqueducs : entreprise Degallaix, 21, boulevard du Château (125.000 fr.) ; achat de pièces pour le matériel d'ébouage : agence Renault (16.611 fr.) ; achat de matériel et de papier pour l'imprimerie de la mairie : Robert Delannoy (10.796 fr.), société Multigraph (38.518 francs), société Gestetner, 29, rue du Louvre, Paris (23.153 fr.).

Plusieurs marchés de gré à gré passés par le service des Eaux sont également adoptés ainsi que diverses désignations définitives de travaux.

Le Conseil examine encore plusieurs questions de contentieux.

Puis le maire siègea à huis clos.

JEUDI 26 JUIN :

Aujourd'hui : sainte Héloïse ; demain, saint Ladislas.

Soleil : lever à 5 h. 50 ; coucher à 21 h. 56.

Lune : premier quartier le 2 juillet.

Sapeurs-pompiers : N° d'appel 303.33.

Caisse d'épargne : de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 16 h.

Consultation des nourrissons du Comité roubaisien de protection de l'enfance : de 16 h. à 17 h., au local de la Goutte de lait.

Dispensaire d'hygiène sociale Pierre-de-Roubaix, 90, rue Edouard-Anseele : consultations pour enfants à 16 h.

Pharmacien de service de nuit : M. Blanchard, 167 ter, rue de Lannoy.

Lorsqu'on aura besoin des pompiers en dehors de Roubaix, il en coûtera désormais plus cher et le vidage des caves en ville sera tarifé

Le taux de la redevance pour intervention du corps des sapeurs-pompiers dans la lutte contre l'incendie dans les communes situées dans le voisinage de Roubaix, remonte à plusieurs années, et n'est plus en rapport avec le coût des frais engagés tant pour le paiement du personnel que pour l'amortissement et les réparations du matériel.

D'autre part, les particuliers habitant la commune font parfois appel au concours du corps des sapeurs-pompiers pour la vidange de leurs caves, opération pour laquelle il y a lieu d'établir une tarification qui atténuera les dépenses supportées par la ville.

Le Conseil municipal, dans sa réunion de mardi, a établi le nouveau tarif que voici :

1. - Incendie - Intervention en dehors de Roubaix. — Indemnité fixe de sortie, 500 fr. ; tuyaux (par mètre linéaire), 0 fr. 50 ; indemnité au personnel (par homme et par heure), 6 fr. Huile, essence, variable.

Les communes intéressées sont, en outre, tenues de garantir la ville de Roubaix contre tous les risques qu'elle peut encourir à l'occasion de l'intervention des sapeurs-pompiers.

2. - Vidange des caves chez les particuliers à l'intérieur de la ville. — Déplacement d'une moto-pompe ou vide-cave : 100 fr. ; Usure des tuyaux (le mètre), 0 fr. 50 ; personnel employé (par homme et par heure), 6 fr. ; huile, essence (indemnité forfaitaire), 50 fr. ; eau potable, tarif officiel.

Rappelons que les interventions pour incendie ou accident quelconque restent gratuites.

Le prix de l'eau potable passe à 1 fr. 90 le mètre cube

Le prix de vente de l'eau potable, actuellement en vigueur, est de 1 fr. 70 le mètre cube avec minimum de 7 mc par trimestre pour les particuliers, et de 0 fr. 80 avec minimum de 7 mc par trimestre pour les services communaux et hospitaliers.

Ce taux a été fixé par délibération du 7 janvier 1938.

Mais depuis cette époque, les charges du service des eaux se sont considérablement accrues : les prix du charbon, du matériel nécessaire à l'exploitation, etc., ont subi d'importantes majorations.

La commission intercommunale des eaux a estimé qu'il y avait lieu de remédier à cette situation et elle a proposé de modifier le tarif de l'eau potable de la façon suivante, à partir du 1er juillet 1941 :

Particuliers : le mètre cube, 1 fr. 90, avec minimum de 7 mètres cubes par trimestre ;

Service communaux et hospitaliers : le mètre cube, 1 fr. 30, avec minimum de 7 mètres cubes par trimestre.

Dans sa réunion de mardi, le Conseil municipal a adopté ce projet et a homologué les nouveaux tarifs.

La salle Watremez, rue de l'Hospice, va être aménagée pour mieux répondre à sa nouvelle destination

La salle municipale des fêtes de la rue de l'Hospice est devenue — personne ne l'ignore plus — le siège des différents services du ravitaillement.

En raison du développement toujours croissant et de l'extension prise par ces services, la municipalité a estimé qu'il convenait d'aménager cette salle de façon à ce qu'elle réponde mieux aux nécessités de sa nouvelle destination. Un projet a été établi, qui prévoit l'installation des bureaux sous les galeries, et de guichets sous chaque arcade.

La dépense prévue est évaluée à 60.000 fr.

Le Conseil municipal, dans sa réunion de mardi soir, a adopté ce projet.

La rue Nadaud sera prochainement élargie et prolongera le boulevard de Strasbourg jusqu'au boulevard de Colmar

Nous avons déjà annoncé que des arpenteurs avaient jalonné la petite rue Nadaud, en vue de l'élargissement de la chaussée.

On sait, en effet, que la ville a acheté une bande de terrain sur l'emplacement de l'ancien peignage Allart-Rousseau, de façon à la mettre à l'alignement du boulevard de Strasbourg.

Dans sa réunion de mardi, le Conseil municipal a décidé l'exécution de ces travaux. La chaussée de la rue Nadaud sera, non seulement élargie mais encore reconstruite en pavés mosaïques.

Un marché de gré à gré a été passé avec la société « Les paveurs réunis ». Le montant du devis se monte à 120.000 fr.

Nos morts

Nous avons annoncé en son temps le décès d'un de nos concitoyens, M. Adolphe Fouant, brigadier-chef au 103e R.A.L., mort pour la France, le 5 juin 1940, à Senlis (Oise), des suites de ses blessures.

M. Fouant, âgé de 23 ans, était sous les drapeaux depuis 1937. A Commercy (Meuse). Il était employé aux Etablissements Amédée-Prouvost, depuis l'âge de 13 ans où il jouissait de l'estime de ses chefs et de tout le personnel. Ceux-ci, en cette douloureuse circonstance, ont témoigné à la mère de ce brave leurs sentiments de condoléances.

Les secours aux personnes privées de ressources

Le paiement aura lieu dans l'ordre suivant :

Jeudi 26 juin : à 14 h., n°s 1 à 430 ; à 15 h., 431 à 1.000 ; à 16 h., 1.001 à 1.500 ; à 17 h., 1.501 à 2.370.

Vendredi 27 juin : à 8 h. 30, 2.371 à 2.850 ; à 9 h., 2.851 à 3.640 ; à 10 h., 3.641 à 4.500 ; à 11 h., 4.501 à 5.290 ; à 14 h., 5.281 à 5.750 ; à 15 h., 5.751 à 6.140 ; à 16 h., 6.141 à 6.450.

Une représentation de « la Tosca » aura lieu en juillet au profit des prisonniers

Le Comité de secours aux prisonniers roubaisiens, qui siège à la Rotonde, à la suite du succès obtenu par le gala de dimanche dernier, a décidé de renouveler ce geste en préparant un nouveau gala pour le 13 juillet, avec l'opéra-comique « La Tosca », de Puccini.

Il a déjà obtenu le concours d'artistes réputés : M. Delteuille, le sympathique directeur de l'Hippodrome-Théâtre ainsi que M. et Mme Hennebelle dont la voix a charmé le public roubaisien dimanche dernier.

Le bénéfice du gala de dimanche, soit 6.000 frs, a été versé à la caisse du Comité d'entr'aide aux prisonniers roubaisiens, rue Jeanne-d'Arc, pour l'amélioration du sort des prisonniers nécessiteux.

Une cycliste est tamponnée par un tramway, rue de Lannoy

Mardi, vers 13 h. 30, Mlle Yvonne Delgrange, 29 ans, employée, domiciliée 31, rue de la Potennerie, roulait à vélo, rue de Lannoy.

A hauteur de la rue des Longues-Haies, elle doubla un tramway H, qui était à l'arrêt. Mais derrière ce tramway en venait un autre de la ligne « C », que Mlle Delgrange n'avait pas vu arriver et qui la renversa.

La cycliste s'en tira sans grand mal, mais sa machine fut mise hors d'usage. Mlle Delgrange fut visitée par M. le docteur Dispa, qui ne releva qu'une légère commotion. Elle a pu regagner son domicile.

RÉOUVERTURE de PARIS S'MEL RESSEMELAGE

à Roubaix, 7, pl. du Trichon, 223, rue du Collège ; à Tourcoing, 25, Pl. Ch.-Roussel ; à Lille : 28, rue de la Clef. 21835

TOURCOING

MAUVAISES MŒURS. — Nous avons dit hier qu'une femme, Emilienne Huvenne et sa fille, domiciliées 2, boulevard de Metz, étaient poursuivies pour mauvaises mœurs. A ce sujet, Mme Boussin, cafetière, 2, boulevard de Metz, nous prie de dire que cette personne n'habite chez elle que depuis huit jours, et qu'elle n'a rien de commun avec elle, ni avec la fille Huvenne, laquelle, d'ailleurs, n'habite pas avec sa mère.

LES TROTTOIRS NE SONT PAS DES PISTES CYCLABLES. — La police a dressé des procès-verbaux à un jeune homme, Norbert Bernstein, 21 ans, étudiant, 40, rue Charles-Quint, et à un enfant de dix ans, qui roulaient à vélo sur le trottoir, rue Charles-Quint.

LE RETARDATAIRES. — Des procès-verbaux ont été dressés à la charge de deux femmes, Madeleine Deroubaix, 45 ans, domiciliée 103, rue du Cornet, à Leers-Nord (B.), et Jeanne Dekeyser, 24 ans, 73, rue des Longues-Haies, qui circulaient Grand'Place, à 21 h. 45.

ELIXIR ANTIGLAIREUX DU Dr GUILLIÉ
le puissant anticongestif (foie, rein, vessie, asthme, rhumatismes). Tte Ph.

CROIX

Les commandes de charbon

L'inscription se poursuivra dans l'ordre suivant :

Jeudi 26 juin, secteur n° 3, Maison des Œuvres, place de la République : rues : Alger, Avenir, Bapaume, Boulevard, Champs, Chasse, Cottages, Crêchet, Pressencé Duquenière, Espérance, Flandre, Gambetta, Jacquard.

Vendredi 27 juin : Rues Jean-Jaurès, Lorraine, Nord, 11-Novembre, Parc, Pasteur, Roubaix, contour Saint-Martin avenue Salengro, Wilson.

Le ramassage des vêtements et objets divers pour le Secours national

Le comité du Secours national a décidé d'organiser un deuxième ramassage de vieux vêtements chaussures, linge lainages, articles de ménage et outils de jardinage, tous objets qui, après réparations, pourront être distribués aux familles nécessiteuses de la ville. Ce ramassage commencera le dimanche 6 juillet dans la matinée et se poursuivra les dimanche 13 et 20 juillet.

Le comité invite tous ceux qui possèdent chez eux des articles précités, à ne point hésiter à préparer un paquet.

Des métaux rares

Vous avez, dans votre cave ou dans votre grenier, du tungstène, du molybdène, du strontium, du nickel et d'autres métaux rares dont les fabricants de lampes ont le plus grand besoin.

PHILIPS vous demande instamment de bien vouloir rapporter à ses revendeurs toutes les vieilles ampoules usagées que vous pouvez « récupérer ». Vous aiderez ainsi PHILIPS à maintenir le rythme et la qualité de ses fabrications, à payer les salaires de milliers d'ouvriers et d'employés et à mieux approvisionner sa fidèle clientèle. 21829

WASQUEHAL

Une étrangère, qui percevait les tickets de ravitaillement pour son mari et son fils absents, tenta de corrompre le chef du ravitaillement

A la suite d'une vérification, la direction du service du ravitaillement municipal s'aperçut que Mme Nowak, née Anna Kacniarck, de nationalité étrangère, demeurant 12, rue de la Vendée, continuait de se faire remettre mensuellement les tickets de rationnement et de denrées pour son mari et son fils tous deux absents de la commune. Elle a fait l'objet d'un procès-verbal.

Se voyant surprise, elle tenta de s'en tirer en offrant... un kilo de café à M. Geortay, chef du service du ravitaillement ! Elle sera poursuivie pour tentative de corruption de fonctionnaire.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Demain jeudi, à 15 h., à l'école maternelle, rue Voltaire, pour les mamans du Capreau et de la Planche-au-Riez.

cours jeudi à 18 h. et vendredi à 18 h.

UNE REPARTITION DE POMMES DE TERRE NOUVELLES sera faite aujourd'hui mercredi à raison d'une livre par ration. Ceux qui n'ont pu être servis aujourd'hui, feront bien de se présenter dans la journée de jeudi au plus tard. D'autre part, les fournisseurs sont tenus de remettre leurs tickets pour samedi, chez le grossiste M. Decock, rue de Tourcoing, faute de quoi ils ne seront pas ravitaillés lors de la prochaine répartition.

DEUX GAMINS AVAIENT VOLÉ UNE POULE. — Au cours de la soirée de lundi, vers 20 h., les gardes Bolnet et Motte, ont appréhendé deux jeunes gens qui avaient dérobé une poule chez M. Louis Leclercq, ouvrier agricole, rue du Haut-Vinage, au Petit-Wasquehal. Il s'agit de Marcel Delleuve, 19 ans, demeurant à Wasquehal, Cité de la Paix, 19, et d'un de ses camarades âgé de 16 ans, qui ont avoué ce vol à M. Machan, commissaire de police. Les deux jeunes gens ont été déférés au parquet.

LE VÉLO D'UN ROUBAISIEN EST VOLÉ A LILLE. — M. Fernand Despincy, 44, rue de la Perche, avait déposé sa bicyclette lundi, vers 10 h., contre la façade d'une maison, rue Saint-André à Lille. Quelques instants plus tard, le vélo avait disparu.

DANS LES SOCIÉTÉS MUSICALES. — A la « Jeune France », cours jeudi à 19 h. 30. — A l'Harmonie J.-B. Lepers.

AUX ANCIENS ÉLÈVES DE L'INSTITUTION SAINT-LOUIS. — La messe mensuelle pour les prisonniers sera dite le dimanche 29, à 8 h. 30, dans la chapelle de l'Institution. La schola des élèves s'y fera entendre. Les anciens et les familles sont priés de considérer cet avis comme une invitation personnelle.

WATTRELOS

SERVICE DES POIDS ET MESURES. — Le vérificateur des poids et mesures sera à Wattrelos, 34, rue Pierre-Catteau, pour le quartier du Centre, le mardi 1er juillet, de 9 h. à midi et de 14 à 16 h. 30.

REVISION DES PROPRIÉTÉS BATIES. — La mairie tient des formules de déclaration (modèle 1 et 2) à la disposition des propriétaires. Pour tous renseignements, s'adresser chaque après-midi, de 14 à 18 h., à la mairie, exception faite toutefois du samedi.

Les déclarations remplies seront adressées soit directement au contrôleur des contributions directes, 17 bis, Grand'rue, à Roubaix, soit remises aux agents auxiliaires.

JARDINS OUVRIERS. — Les chefs de groupement de jardins ouvriers ayant pour d'exercer une surveillance des jardins en cette période, sont avisés qu'ils ont à adresser d'urgence et au plus tard pour le 27 juin, délai de rigueur, une demande au maire pour l'obtention des autorisations nécessaires.

LEERS

REVISION DES PROPRIÉTÉS BATIES. — Les propriétaires d'immeubles bâtis habités par eux ou loués, doivent faire la déclaration avant le 1er juillet. Des formules se trouvent à la mairie.

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — Jeudi à 15 h. 30, à l'école de filles, rue de la Mairie.

FLERS-LEZ-LILLE

LE RENOUVELLEMENT DES CARTES DE LAIT (section du Breucq). — La distribution des cartes de lait, valables pour le troisième trimestre, aura lieu à la mairie annexe, rez-de-chaussée de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 30, dans l'ordre suivant :

Le jeudi 26 juin pour les rues : J.-B.-Bonte, H.-Ghesquière, Jacquard, La Bruère, J.-B.-Catel, des Cotages, A.-France, Molière, de la Paix, Sadi-Carnot, Victor-Hugo, Jean-Jaurès, Gambetta, L.-Constant, Coustenre, La Fontaine, aven. Le Nôtre, de l'Epinoy.

Le vendredi 27 juin pour les rues : de Babylone, Jules-Bouely, Concorde, G.-Dobled, Egalité, Epinette, Pasteur, de Flandre, de Wasquehal, du Breucq, des Teinturiers, d'Hem, Ed.-Vaillant, contour du Sart, avenue du Sart, des Villas, du Recueil.

Il faut se présenter la carte individuelle d'alimentation et la carte de lait entière, venant à échance au 30 juin.

HEM

Un cinquième colis pour les prisonniers

Grâce aux nombreux concours qui lui sont apportés bénévolement, le comité d'aide aux prisonniers va pouvoir remettre un cinquième colis pour les habitants d'Hem en captivité.

La distribution aura lieu le samedi 28 juin, à la mairie, salle du 1er étage, et dans l'ordre ci-après : à 14 h. 30, quartier du Civron ; à 15 h., Trois Baudets ; à 15 h. 30, Petit-Lannoy ; à 16 h., rue de Lille, Hempenpont et Trie ; à 16 h. 30, Place et environs.

Le comité est heureux de profiter de cette occasion pour remercier publiquement toutes les personnes généreuses qui l'aident dans sa tâche et dont la plupart tiennent à conserver l'anonyme.

JEUDI 26 JUIN :

Hôtel de ville : de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Caisse d'épargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h.

Bibliothèque communale : de 14 h. à 17 h. 30.

Bibliothèque populaire : de 9 h. à 11 h. 30.

Bibliothèque catholique : de 14 h. 30 à 16 h.

Consulat belge : de 8 h. à 12 h. 30.

Marché du Centre : de 9 h. à 13 h.

Famille du soldat tourquennois : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Maison de la Famille : de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Chambre de commerce : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Bains : stade nautique fermé jeudi après-midi.

Un arrivage de pommes de terre

Le maire avise ses administrés qu'un arrivage de pommes de terre lui a été annoncé récemment comme suffisant pour une distribution générale. Un seul wagon est arrivé, les autres faisant route, paraît-il.

Le contenu du wagon qui est parvenu a été immédiatement distribué entre un certain nombre de détaillants, principalement dans les quartiers des Phalempins, de la Croix-Rouge et du Brun-Pain. La température actuelle pouvant compromettre l'état des pommes de terre ainsi livrées si la distribution en était retardée, celles-ci seront mises en vente immédiatement chez les détaillants déjà fournis, contre remise du ticket P de la carte « légumes secs », accompagné du ticket municipal 82.

Les détaillants en possession de pommes de terre les livreront uniquement aux clients inscrits chez eux.

Des l'arrivée des autres wagons attendus, les détaillants non encore servis recevront leur attribution de marchandises et pourront ainsi donner satisfaction à leurs clients contre remise des tickets susdits. Cet avis a pour but de prévenir toute réclamation contre ce qui pourrait paraître une inégalité entre concitoyens.

Le maire assure ses administrés qu'il maintiendra toujours, entre tous, la plus stricte justice.

G. DELANNOY, Sage-Femme, 18, Grand'Place, Tg. Consultations Samedi. Lundi de 1 h. 30 à 3 h. 30.

Morts au champ d'honneur

La mairie a été avisée officiellement du décès des militaires dont les noms suivent :

André Grevenstein, sergent-chef au 150e régiment d'infanterie, domicilié rue des Champs, 136, décédé le 3 juin 1941, à Fumel (Lot-et-Garonne).

Lucien Marthe, sergent au 164e régiment d'infanterie, domicilié rue de la Croix-Rouge, 280, décédé le 20 juin 1940, à Chatel-sur-Moselle (Vosges).

Henri Baty, soldat au 17e rég ment de travailleurs, domicilié rue du Moulin-Tonton, 91, décédé le 17 mars 1941, en captivité.

Paul Vandebrouck, soldat au 150e régiment d'infanterie, domicilié rue du Calvaire, 61, inhumé à Aumerancourt-le-Grand (Marne).

Les familles de ces militaires ont été avisées par les soins de l'administration municipale qui leur a fait présenter ses condoléances.

A celles-ci nous joignons les nôtres.

Les concours de fin d'année au Conservatoire

Voici les résultats de la deuxième classe de solfège, professeur par M. Bracq (intérimaire) : M. Coine.

Ont obtenu une mention avec la note Très Bien : MM. Georges Decocq, Paul Jarazenvier, Henri Vanhacke. — Note Bien : MM. Lucien Vandennende, Jean-Marie Chauvel, Jules Dubus, Charles Biesbrouck, André Dupont, Stephane Bloc, Robert Sergeant. — Note Assez Bien : MM. Jules Vandenbrouck, Alfred Marquette, Roland Vandaele, Gérard Dupisson, Michel Wastyn, Jacques Depuepe, André Cailliez, Gilbert Deleusière, Roland Delahaye.

Le jury se composait de M. Lucien Niverd, directeur, président ; MM. Edmond Genty, Georges Ducamp, Georges Méquet et Eugène Coine, secrétaire.

Classe de violon et d'alto. — Division d'excellence : Prix d'excellence, médaille de vermeil à l'unanimité, Mlle Janine Beauval ; prix d'excellence, médaille de vermeil à l'unanimité, ex-æquo, Mlles Maud Cousset et Renée Menez ; prix d'excellence, médaille de vermeil, Mlle Rolande Rompteau et M. Hubert Dewaele.

Première division : 1er prix, Mlle Alberte Picho ; 2me prix, Mlle Paule Lazoore ; 1er accessit, M. Gérard Pauwels ; 2me accessit, MM. René Coupez et Christian Beauval.

Deuxième classe de violon : mention très bien à l'unanimité, Mlle Juliette Wehlhorn ; mention très bien, M. Jean Herssens ; mention bien, M. Jean Pollet et Mlle Roberte Vandendriessche.

Classe de violoncelle. — 1re division : 1er prix à l'unanimité, M. Jean Wavrant et Mlle Thérèse Dubrulle ; 1re accessit, M. Louis Vaillant.

Deuxième division : Mention très bien à l'unanimité, Mlle Christine Dubrulle ; mention assez bien, Mlle Jacqueline Herssens.

Classe de contrebasse. — Première division : 2me prix à l'unanimité, M. Henri Bouche. — Deuxième division : mention bien, M. Georges Manuet.

Le jury se composait de M. Lucien Niverd, président ; Mme Bousquet, MM. Manaut Genty, Ducamp, Mina t, Mouseux, Hecquet et Corne, secrétaire.

AU BUREAU DE POSTE. — La personne qui a échangé 42 bons de la Défense Nationale de 1.000 francs, dans la matinée du 4 juin dernier, au bureau de poste de Tourcoing, est prie de vouloir bien passer au guichet, une erreur ayant été commise.

ILS SERONT QUATRE-VINGTS, cette semaine, à se présenter devant le tribunal de simple police, pour y répondre du délit de maraudage d'herbe. Certes, il est évident qu'il n'abonde pas particulièrement le long des chemins, mais ce n'est pas une raison pour aller en cueillir dans les propriétés privées...

La police continuera d'exercer une surveillance active pour que cette habitude déplorable ne se propage pas.

UNION FÉDÉRALE DES COMBATTANTS. — Permanence samedi prochain, de 15 h. à 17 h., à la Maison des amicales, rue du Hèze. Les personnes qui ont adressé une demande concernant les prisonniers, pupilles de la Nation, veuves de guerre non remariées, peuvent se présenter pour prendre la réponse. La commission se réunira à 17 heures, le même jour.

INSTITUT COLBERT. — Les familles des membres de l'Association, prisonniers de guerre, sont invitées à se présenter dimanche prochain, entre 11 h. et midi, à la Maison des amicales, 57, rue du Haze. Une petite libéralité leur sera remise.

STADE NAUTIQUE. — Par suite des championnats scolaires et universitaires, de natation qui auront lieu à Tourcoing, le stade nautique sera fermé au public, le jeudi après-midi 26 juin.

AU COIN DE TERRE ET FOYER TOURQUENNOIS. — La Société des jardins ouvriers de Tourcoing dispose d'une certaine quantité de semences de haricots flageolets à pieds, qu'elle peut céder à ses sociétaires sur la base de 20 fr. le kilo. La distribution en sera faite jusqu'à épuisement, chez le secrétaire général, 152, rue de Lille, jeudi 26 et vendredi 27, de 8 h. 30 à 12 h. et de 13 h. 30 à 19 h. Se munir de récipients.

MOUVAUX

CHARBON POUR LA PETITE INDUSTRIE. — Les titulaires d'une carte de charbon au titre de « petite industrie » sont priés de passer à la mairie de toute urgence, ancienne salle du ravitaillement, rez-de-chaussée.

Ce sera le mercredi 25 juin, à 20 h., au patronage, rue Raymond-Derain.

MARCQ-EN-BARŒUL

Le prochain colis aux prisonniers

Le prochain colis aux prisonniers sera remis aux familles, à l'hôtel de ville, aux dates et heures indiquées ci-dessous, de 14 à 16 h., le jeudi 2 juin, les personnes dont le nom commence par les lettres A. B. C. D. ; le vendredi 27 juin : lettres de E. à N. ; le samedi 28 juin, lettres de O. à Z.

Le comité d'entraide serait heureux que les personnes, à qui leur situation le permet, participent à l'effort du comité, en versant leur obole, quand elles retireront le colis destiné à leur prisonnier.

Une valise contenant 2.000 francs disparaît

M. Julien Titéca, 21, rue des Chrysanthèmes, avait rencontré à Lille un individu avec lequel il lia conversation. Il portait une valise contenant une paire de souliers, deux chemis s ainsi qu'une somme de 2.000 fr.

Après le départ de l'inconnu, M. Titéca s'aperçut que la valise qu'il avait déposée auprès de lui avait été volée par ce dernier.

La police recherche le voleur dont M. Titéca a pu donner un signalement complet.

BONS DE CHAUSSURES. — Les habitants qui ont déposé des demandes de bons d'achat de chaussures, au cours du mois d'avril, sans pouvoir obtenir satisfaction, peuvent se présenter au bureau du ravitaillement (section de l'habillement), du 26 juin au 3 juillet. Passé ce délai, les demandes seront annulées d'office.

BREVET SPORTIF NATIONAL. — L'Association Saint-Joseph de Marcq nous prie d'avertir ses membres qui désireraient entrer dans la composition d'une équipe de sport pour la saison prochaine, qu'ils sont obligatoirement astreints à passer les épreuves du B.S.N s'ils ont moins de 20 ans. L'inscription pour l'entraînement adéquat

HALLUIN

LE MARAUDAGE. — Ayant été averti que deux femmes avaient pénétré, le matin, dans une sucrerie lui appartenant, pour y prendre de l'herbe, M. Henri Vanhollebecke, cultivateur, 2, carrière du Moulin, se rendit sur les lieux. A son arrivée, il n'y trouva qu'une dame maraudeuse, Irénée Derycke, 36 ans, 64, rue du Docteur-Pierchon. Il lui prit le sac contenant l'herbe et le transporta à sa ferme.

Or, quelques instants plus tard, alors que personne ne s'y trouvait plus, Irénée Derycke pénétra dans la ferme et, ayant trouvé son sac déposé dans une chambre à coucher, elle le reprit ; mais avant de se retirer, elle s'empara d'une certaine quantité de pommes de terre.

Quant à la seconde femme, Berthe Graye, 50 ans, femme Aspelaph, ménagère, rue Henri-Ghesquiere, elle a été l'objet d'un procès-verbal, comme sa compagne.

AU DISPENSAIRE D'HYGIÈNE SOCIALE. — Consultations jeudi, à 10 h., pour Halluin et Roncq, à 15 h., pour Bondues, Bousbecque, Comines, Linselles, Neuville et Wervicq ; permanence samedi, de 9 h. à 11 h. 30.

LES ALLOCATIONS MILITAIRES. — Les bénéficiaires peuvent retirer le certificat du troisième trimestre, dans l'ordre suivant :

Vendredi 27 juin, de 8 à 9 h., n° 1 à 200 ; de 9 à 10 h., 201 à 400 ; de 10 à 11 h., 401 à 600 ; de 11 à 12 h., 601 à 800 ; de 14 à 15 h., 801 à 1.000 ; de 15 à 16 h., 1.001 à 1.200 ; de 16 à 17 h., 1.201 à 1.400 ; de 17 à 18 h., 1.401 à la fin.

Pour les bénéficiaires français habitant la Belgique : samedi 28 juin, de 8 à 10 h., n° 1.300 à la fin.

AUX « ANCIENS COMBATTANTS BELGES ». — Les titulaires de pensions militaires non-invalides sont invités à remettre leur certificat de vie, signé par le maire, chez M. Oscar Crombez, 5, rue Jacquard, ou chez M. Raymond Tyberghein, 44, rue du Midi, avant le 3 juillet.

AU « COIN DE TERRE HALLUINOIS ». — Permanence demain jeudi, de 10 h. à 12 h. et de 16 h. à 18 h., au siège.

AU COMITÉ D'ENTR'AIDE AUX PRISONNIERS. — Demain jeudi, permanence de 16 à 18 heures, au local, 116, rue de Lille.

BONDUES

CONSULTATION DES NOURRISSONS, Jeudi, à la mairie, à 14 heures.

COMINES

UN BOUCHER EN DÉFAUT. — M. Vantomme, commissaire de police, a surpris en flagrant délit de vente clandestine de viande un boucher cominois, M. Léon Nayert, domicilié route de Wervicq. Ce commerçant s'est vu dresser procès-verbal pour infractions diverses, nausse illicite, création de commerce pour vente de beurre, abatage sans autorisation et infraction à la loi sur le ravitaillement.

De plus, une perquisition effectuée chez ce boucher en présence des services de la douane, fit découvrir certaines marchandises de provenance étrangère M. Léon Nayaert fut donc contraint de transiger avec l'administration des douanes et ce, pour une assez forte somme. D'autre part, il sera poursuivi par le tribunal correctionnel.

HAUSSE ILLICITE. — M. Vantomme, commissaire de police, a dressé un procès-verbal à la charge de Mme Marie-Louise Rohart, épicière, 44, rue d'Hurlupin à Comines, pour vente de poireaux à un prix exagéré. C'est le troisième procès-verbal rédigé en l'espace d'un mois contre Mme Rohart, pour infractions diverses.

UNE PLAINTE POUR VOL A SAINTE-MARGUERITE. — Mme Guelque, née Elise Loiseau, garde-barrière au hameau de Sainte-Marguerite, a déposé une plainte au commissariat de police, déclarant qu'on lui avait volé, le vendredi soir 20 juin, des cartes de ravitaillement, ainsi qu'une somme de 150 fr. environ. Le tout se trouvait placé dans un tiroir du buffet de cuisine. Une enquête a été ouverte par M. Vantomme, commissaire de police, qui recherche l'auteur de ce vol.

UNE RÉUNION DE CULTIVATEURS. — Tous les cultivateurs de Comines sont invités à assister à une importante réunion qui sera organisée le vendredi 27, à 15 h., en la salle du Bellot, rue de la République, par le service du ravitaillement général.

WERVICQ-SUD

L'ARRESTATION D'UN FRAUDEUR QUI TRANSPORTAIT TRENTE KILOS DE TABAC. — Au cours de la nuit de lundi à mardi, les préposés des douanes de la brigade de Wervicq-Sud, ont procédé à l'arrestation d'un fraudeur Etienne Grave 21 ans, demeurant au hameau du Belcan, à Linselles. Celui-ci transportait sur une bicyclette 30 kilos de tabac belge. La bicyclette fut saisie ainsi que celle d'un autre fraudeur prénommé Louis, qui réussit à prendre la fuite. Remis entre les mains des gendarmes de Comines, Etienne Grave a été transféré mardi après-midi au parquet de Lille et écroué.

AVIS AUX CULTIVATEURS. — Suite aux instructions préfectorales, les trente cultivateurs de la commune sont invités à prendre part à une intéressante réunion qui aura lieu à la mairie le vendredi 27 juin, à 10 h. Cette réunion est organisée par le service du ravitaillement général.

TRESSIN

LES COMMANDES DE CHARBON — L'inscription se fera le 1er juillet au débit de tabac, Grand'place. Prix du charbon : 39 fr. 40 les 100 kilos.

CHÉRENG

RAVITAILLEMENT. — Une distribution aura lieu cette semaine dans les épiceries de la commune. Il sera vendu : huile, 10 centilitres par personne ; vinaigre, 30 centilitres par personne ; sucre en morceaux, 500 gr. par personne ; sucre cristallisé, 500 gr. par personne ; sel, 400 gr. par personne ; poivre, 15 gr. par personne ; chocolat, 1 tablette par personne ; bouchée, une par personne ; « Jav », 2 par ménage.

REVISION DES ÉVALUATIONS FONCIÈRES. — Les propriétaires d'immeubles sont avertis que des imprimés concernant les déclarations relatives à la révision exceptionnelle des évaluations foncières des propriétés bâties, sont à leur disposition à la mairie.

ACTE DE PROBITÉ. — Le jeune Paul Merlin, de Baisieux, a trouvé sur le territoire de la commune de Chéreng, une somme assez rondelette. Il s'est empressé de la remettre à la mairie. Nous ne pouvons que féliciter ce jeune garçon.

Il nous prie d'adresser des remerciements particuliers aux commerçants qui organisent régulièrement des jeux dont la recette est exclusivement réservée aux colis des prisonniers.

Pour la distribution du samedi 28, se présenter avec une pièce d'identité et la dernière carte du prisonnier. Se munir aussi de papier fort pour l'emballage du savon.

En raison de la plus-value actuelle de toutes choses, la Chambre des Assureurs de l'Arrondissement de Lille, attire l'attention de Messieurs les Assurés sur la nécessité qui existe pour eux de revoir leur dossier d'assurances contre l'incendie.

Cette précaution indispensable leur évitera bien souvent l'application en cas de sinistre de la règle proportionnelle par suite d'insuffisance dans le montant des sommes garanties.

Leurs assureurs habituels se tiennent à leur disposition pour prendre leurs instructions en vue du réajustement de leurs contrats d'assurance incendie. 35636

WILLEMS

Les commandes de charbon

L'inscription se fera les 30 juin et 1er juillet, à l'école.

Le 30 juin : Rouchetz, rues des Ecoles, de Templeuve, Maréchal-Foch, Pollus, Jean-Poitiée, Jean-Jaurès, de la Mairie, boulevard des Ecoles.

Le 1er juillet : rues de Lannoy, de la Vieille-Caserne, la Place, rues de la République, de la Gare, de France du Petit-Marais, de la Victoire, d'Hem du Bois-Consseil, du Grand-Marais, de Chéreng. Pr